

OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides)

Après le rendez-vous à la préfecture, le demandeur d'asile doit remplir le formulaire de demande d'asile de l'OFRA en français et l'envoyer en recommandé avec accusé de réception ou le déposer à l'OFPRA dans un délai de 21 jours à compter de la remise de l'attestation de la demande d'asile. Ensuite, il sera convoqué à un entretien avec un officier de l'OFPRA chargé de recueillir son récit d'asile et de rendre une décision positive ou négative.

OQTF (Obligation de quitter le territoire français)

C'est un document de la préfecture qui ordonne au demandeur d'asile de quitter la France. Il doit contacter immédiatement une association ou un avocat qui introduiront un recours devant le Tribunal Administratif. Pour envoyer son recours, il a 30 jours ou bien seulement 48 heures. Le délai est écrit sur le document de la Préfecture.

Recours en 48 heures : si le demandeur d'asile n'arrive pas à joindre une association ou un avocat, il doit envoyer lui-même un premier recours par fax qui devra être rapidement complété.

Recours en 30 jours : Si le demandeur d'asile a peu de moyens ou de ressources, il devra déposer une demande d'aide juridictionnelle qui lui permettra d'avoir un avocat gratuit qui fera le recours.

PADA (Plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile)

Pour demander l'asile en France, un demandeur d'asile doit obligatoirement se rendre d'abord dans une PADA.

PASS (Permanence d'accès aux soins de santé)

A Paris, un demandeur d'asile peut avoir accès gratuitement aux soins dans la PASS de la plupart des hôpitaux.

RIB (Relevé d'identité bancaire)

Délivré par une banque, il est indispensable pour recevoir une somme d'argent.



Sites et adresses utiles en Île-de-France

Sites

[Https : //www. domasile.info](https://www.domasile.info)

Site multimédia, interactif, multilingue (arabe, anglais, bengali, ourdou, français).

Donne des informations sur les démarches et droits des demandeurs d'asile.

[Domasile.info](https://www.domasile.info) sur smartphone

[https : //www.lacimade.org/](https://www.lacimade.org/)être aidé par la Cimade

[https://www. lacimade.org/](https://www.lacimade.org/) en régions / Ile de France Champagne Ardennes/ activités : adresses des permanences asile en Ile de France et conseils pratiques/ Actualités : état des lieux dans les différents départements.

<http://www.gisti.org/> Le conseil juridique du Gisti porte sur les divers aspects du droit des étrangers (visas, droit au séjour, asile, nationalité, éloignement, droits sociaux, ...) et sur les moyens de les faire valoir.

<https://www.baamasso.org>

Cours de français, permanences juridiques, permanence sociale, recherche d'emplois

[https://fr.facebook.com>baam](https://fr.facebook.com/baam)

<https://immigration.interieur.gouv.fr/asile> Guide du demandeur d'asile en France en 21 langues, nov. 2015

<https://ofpra.gouv.fr/> OFPRA 201 rue Carnot 94136 Fontenay sous-bois. Du lundi au vendredi 9H-15h

Adresses d'associations

PARIS (75)

Plateforme France Terre d'Asile pour adultes isolés

127 boulevard de La Villette 75 019 Paris M° Jaurès

Plateforme CASP-CASDA pour familles

44 rue Planchat 75 020 Paris M° Alexandre Dumas. Tel. 01 45 49 10 16

Familles avec enfants ou femmes enceintes

Croix Rouge française- DEMIE Dispositif d'évaluation des **mineurs isolés**

5 rue du Moulin Joly 75 011 m° Couronnes. Tel. 01 43 55 42 29

Accueil : lundi, mardi, jeudi vendredi de 9h à 18h et mercredi 11h-18h

ADJIE Accompagnement des jeunes isolés étrangers.

Antenne jeunes Flandres. 49 ter avenue de Flandres 75019 M° Stalingrad

Centre humanitaire Paris-Nord

70 boulevard Ney 75018 Paris m° Porte de La Chapelle

Accueil des primo-arrivants, hébergement pour quelques jours et orientation hors IDF pour les non dublinés.

Secours catholique CEDRE Centre d'entraide aux demandeurs, réfugiés et émigrants

23 boulevard de la Commanderie 75 019 Paris, m° Porte de la Villette. Tel : 01 48 39 10 92

Ouvert : lundi, mardi, jeudi matin à 8h30

Permanence ATMF Permanence inter-associative de soutien aux personnes des campements

10 rue Affre- 75018 Paris

Lundis et mercredis 14h-18h

Amnesty International France

72-76 bd de La Villette 75940 Paris cedex 19 M ° Colonel Fabien

Assistance juridique (sur rendez-vous par téléphone) Tel. 01 53 38 65 65

Centre Primo Levi Soutien psychologique

107 rue Parmentier 75011 M° Parmentier, Goncourt, Oberkampf Tel. 01 43 14 88 50

OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides)

Après le rendez-vous à la préfecture, le demandeur d'asile doit remplir le formulaire de demande d'asile de l'OFRA en français et l'envoyer en recommandé avec accusé de réception ou le déposer à l'OFPRA dans un délai de 21 jours à compter de la remise de l'attestation de la demande d'asile. Ensuite, il sera convoqué à un entretien avec un officier de l'OFPRA chargé de recueillir son récit d'asile et de rendre une décision positive ou négative.

OQTF (Obligation de quitter le territoire français)

C'est un document de la préfecture qui ordonne au demandeur d'asile de quitter la France. Il doit contacter immédiatement une association ou un avocat qui introduiront un recours devant le Tribunal Administratif. Pour envoyer son recours, il a 30 jours ou bien seulement 48 heures. Le délai est écrit sur le document de la Préfecture.

Recours en 48 heures : si le demandeur d'asile n'arrive pas à joindre une association ou un avocat, il doit envoyer lui-même un premier recours par fax qui devra être rapidement complété.

Recours en 30 jours : Si le demandeur d'asile a peu de moyens ou de ressources, il devra déposer une demande d'aide juridictionnelle qui lui permettra d'avoir un avocat gratuit qui fera le recours.

PADA (Plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile)

Pour demander l'asile en France, un demandeur d'asile doit obligatoirement se rendre d'abord dans une PADA.

PASS (Permanence d'accès aux soins de santé)

A Paris, un demandeur d'asile peut avoir accès gratuitement aux soins dans la PASS de la plupart des hôpitaux.

RIB (Relevé d'identité bancaire)

Délivré par une banque, il est indispensable pour recevoir une somme d'argent.



Sites et adresses utiles en Île-de-France

Sites

[Https : //www. domasile.info](https://www.domasile.info)

Site multimédia, interactif, multilingue (arabe, anglais, bengali, ourdou, français).

Donne des informations sur les démarches et droits des demandeurs d'asile.

[Domasile.info](https://www.domasile.info) sur smartphone

[https : //www.lacimade.org/](https://www.lacimade.org/)être aidé par la Cimade

[https://www. lacimade.org/](https://www.lacimade.org/) **en régions** / Ile de France Champagne Ardennes/ activités : adresses des permanences asile en Ile de France et conseils pratiques/ Actualités : état des lieux dans les différents départements.

<http://www.gisti.org/> Le conseil juridique du Gisti porte sur les divers aspects du droit des étrangers (visas, droit au séjour, asile, nationalité, éloignement, droits sociaux, ...) et sur les moyens de les faire valoir.

<https://www.baamasso.org>

Cours de français, permanences juridiques, permanence sociale, recherche d'emplois

[https://fr.facebook.com>baam](https://fr.facebook.com/baam)

<https://immigration.interieur.gouv.fr/asile> Guide du demandeur d'asile en France en 21 langues, nov. 2015

<https://ofpra.gouv.fr/> OFPRA 201 rue Carnot 94136 Fontenay sous-bois. Du lundi au vendredi 9H-15h

Adresses d'associations

PARIS (75)

Plateforme France Terre d'Asile pour adultes isolés

127 boulevard de La Villette 75 019 Paris M° Jaurès

Plateforme CASP-CASDA pour familles

44 rue Planchat 75 020 Paris M° Alexandre Dumas. Tel. 01 45 49 10 16

Familles avec enfants ou femmes enceintes

Croix Rouge française- DEMIE Dispositif d'évaluation des **mineurs isolés**

5 rue du Moulin Joly 75 011 m° Couronnes. Tel. 01 43 55 42 29

Accueil : lundi, mardi, jeudi vendredi de 9h à 18h et mercredi 11h-18h

ADJIE Accompagnement des jeunes isolés étrangers.

Antenne jeunes Flandres. 49 ter avenue de Flandres 75019 M° Stalingrad

Centre humanitaire Paris-Nord

70 boulevard Ney 75018 Paris m° Porte de La Chapelle

Accueil des primo-arrivants, hébergement pour quelques jours et orientation hors IDF pour les non dublinés.

Secours catholique CEDRE Centre d'entraide aux demandeurs, réfugiés et émigrants

23 boulevard de la Commanderie 75 019 Paris, m° Porte de la Villette. Tel : 01 48 39 10 92

Ouvert : lundi, mardi, jeudi matin à 8h30

Permanence ATMF Permanence inter-associative de soutien aux personnes des campements

10 rue Affre- 75018 Paris

Lundis et mercredis 14h-18h

Amnesty International France

72-76 bd de La Villette 75940 Paris cedex 19 M ° Colonel Fabien

Assistance juridique (sur rendez-vous par téléphone) Tel. 01 53 38 65 65

Centre Primo Levi Soutien psychologique

107 rue Parmentier 75011 M° Parmentier, Goncourt, Oberkampf Tel. 01 43 14 88 50

SEINE ET MARNE (77)**Plateforme Coallia**

2 bis avenue Jean-Jaurès 77000 Melun. RER D Melun Tel.01 64 79 52 20

YVELINES (78)**Plateforme Coallia du 78**

15 rue de la Chasse- Limay- Gare de Limay depuis gare St Lazare- Tel. 06 25 06 31 67

Dom'Asile Versailles

23 rue de l'Ermitage 78000 Versailles Tel. 06 30 48 69 60

ESSONNE (91)**Plateforme Coallia du 91**

9 boulevard des Coquibus 91 000 Evry. RER D Le bras de Fer Evry tel.06 16 22 41 86

Dom'Asile Orsay

4 av. ST. Laurent 91400 Orsay Tel. 01 64 46 39 72

HAUT DE SEINE (92)**Plateforme Facem du 92**

74 rue Ernest Renan 92000 Nanterre, RER A Nanterre Ville Tel .01 53 63 26 42

Dom'Asile Colombes

3 bis rue Victor Hugo BP 98 ; 92704 Colombes. Tel. 01 47 85 27 38

SEINE SAINT DENIS (93)

Plateforme Coallia du 93

64 Avenue de la République 93 308 Aubervilliers cedex M° Aubervilliers-Pantin 4 chemins

Inscriptions uniquement par téléphone au 01 49 92 89 43

Dom'Asile

Rosny sous Bois

33 rue Paul Cavaré 93110 Rosny sous Bois Tel. 01 45 28 44 55

Saint-Denis

3 rue de l'Emallerie 93 200 Saint-Denis- Tel. 01 48 20 78 34

Permanence droits sociaux de Montreuil

20 rue du Clos Français 93100 Montreuil Tel. 06 98 22 17 20

VAL DE MARNE (94)

Plateforme FTDA du 94

24 rue Viet 24 000 Creteil M° ligne 8 Tel. 01 45 17 68 80/87

Dom'Asile

Kremlin Bicêtre

111 avenue C.Gide 94270 Kremlin-Bicêtre - Tel. 01 46 71 04 48

Vincennes

12 rue Monmory 94300 Vincennes- Tel : 41 93 76 29

GAS- Groupe d'accueil et solidarité

17 place Maurice Thorez 94 800 Villejuif- M°Villejuif Paul Vaillant Couturier

Tel. 01 42 11 07 95

<http://www.gas.asso.fr/> Aide administrative et juridique pour les demandeurs d'asile ; aide au logement et don de meubles pour les réfugiés.

Accueil tous les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30

VAL D'OISE (95)**Plateforme Coallia du 95**

3 allée des platanes 95000 Cergy ; RER A Cergy Préfecture tel. 01 39 97 14 11

Dom'Asile**Cergy**

19 place des Touleuses 95000 Cergy Pontoise Tel. 01 30 30 35 78

Mardi 9h30

Permanence droits sociaux de Cergy

Toit du centre commercial des 3 fontaines, rue de la croix des Maheux 95100 Cergy Pontoise

Mardi 14h-17h Tel. 06 98 22 17 20

Liste des tribunaux administratifs

Décisions de la Préfecture de Paris (75)

Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 Paris cedex 04 - Tel 01 44 59 44 00

Fax : 01 44 59 45 45 ou 01 44 59 45 46

Décisions des Préfectures de Seine et Marne (77) Melun et du Val de Marne (94) Créteil

Tribunal administratif de Melun- 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun cedex

Fax : 01 64 09 05 39

Décisions des préfectures des Yvelines(78) Versailles et de l'Essonne(91) Evry

Tribunal administratif de Versailles- 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles

Fax : 01 30 21 11 19

Décisions des préfectures des Hauts de Seine (92) Nanterre et du val d'Oise (95) Cergy

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise-2-4 boulevard de l'Hautil 95027 –BP 30322 Cergy-Pontoise cedex.

Fax : 01 30 17 34 59

Décisions de la préfecture de Seine Saint Denis (93) Bobigny

Tribunal administratif de Montreuil- 7 rue Catherine Puig 93558 Montreuil cedex

Fax : 01 49 20 20 99